

**La Direction de l'Environnement et des Grands Équipements
Service Environnement - Unité Gestion des Milieux Aquatiques et biodiversité**

propose une

Offre de stage « Restauration du ruisseau de l'Arceau »

L'Agglomération Saumur Val de Loire est située dans le Maine-et-Loire entre Angers et Tours. Elle regroupe 45 communes et près de 100 000 habitants. Fort d'un territoire dynamique, attractif et touristique, l'Agglomération Saumur Val de Loire possède de nombreux équipements sportifs, culturels, économiques et sociaux.

La Loire, les vignobles et leurs châteaux, l'institution du Cadre Noir sont de véritables atouts pour un territoire où il fait bon vivre.

Contexte :

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Sur les bassins où une structure gestionnaire était identifiée, la compétence a été déléguée. Il subsiste une zone située à l'est du territoire où aucune structure gestionnaire n'a été identifiée (bassin versant de l'Arceau). Ce bassin versant a fait l'objet d'un diagnostic en 2020, qui a montré que l'Arceau et ses affluents étaient dégradés et ne respectaient pas les critères de bon état de la Directive Cadre sur l'Eau. L'objet de ce stage est de proposer des actions sur ce bassin pour améliorer la qualité du cours d'eau.

Vos missions :

Rattaché(e) à la Direction de l'Environnement et des Grands Équipements, au sein du service environnement, vous aurez comme missions de :

- Prendre connaissance du diagnostic de 2020, compléter ses éventuels manques,
- Élaborer un programme d'actions de restauration de l'Arceau et ses affluents, chiffré, en concertation avec les élus, les financeurs, les riverains et les acteurs du territoire (PNR Loire-Anjou-Touraine, Fédération de Pêche),
- Étudier les possibilités de structuration de la maîtrise d'ouvrage pour ce programme d'actions
- Participer ponctuellement aux autres missions menées par l'unité milieux aquatiques et biodiversité.

Vos atouts et compétences :

- Niveau : Bac + 3 (Licence) ou Bac + 4 (Master 1) dans le domaine des milieux aquatiques

Techniques :

- Connaissances des milieux aquatiques, des milieux naturels et des techniques de restauration
- Connaissance de la réglementation liée au cours d'eau
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales

Savoir faire :

- Rédaction de rapport
- Présentations publiques
- Communiquer des résultats
- Cartographie SIG, logiciels de bureautique



Savoir-être :

- Autonomie
- Capacité d'organisation
- Esprit d'initiative
- Aptitude au travail de terrain
- Sens du relationnel

Vos avantages et conditions du poste :

- Lieu de stage : bureau à Saumur, déplacements à prévoir sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. *Permis B indispensable*
- Durée du stage : 3 à 4 mois
- Temps hebdomadaire : 35h/semaine.
- Congés : À définir selon le nombre de mois.
- Gratification : 4,05€/heure.
- Titres restaurant (carte BIMPLI)
- Mise à disposition d'un bureau partagé avec ordinateur portable, utilisation des véhicules de service

Date limite de candidature : le 07 mars 2023

**Pour postuler, merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV)
à l'attention de Monsieur le Président,
à l'adresse mail suivante (format PDF si possible) : rh.stages@saumurvalde Loire.fr**

Merci de préciser la référence « Restauration du ruisseau de l'Arceau » dans le mail

